

demander si la délégation canadienne a officiellement proposé une route ou une méthode de rechange pour le transport du pétrole brut. Si oui, sur quelle étude les délégués ont-ils fondé leurs recommandations?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la réponse brève est non, le gouvernement canadien n'a pas proposé de tracé de rechange. La délégation avait été chargée par le gouvernement canadien de discuter des dangers pour l'équilibre écologique de la construction du pipe-line transalaskien, ce qui, à mon sens, était la chose à faire pour le moment.

M. Woolliams: Puis-je poser une autre question supplémentaire? A quelles connaissances et études les fonctionnaires canadiens ont-ils fait appel dans ces discussions avec les fonctionnaires américains? Ces travaux avaient-ils été préparés par les Américains ou par eux-mêmes?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le gouvernement canadien a acquis beaucoup d'expérience en ce qui concerne la lutte contre la marée noire.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence va donner la parole au chef de l'opposition en vue d'une question supplémentaire, puis ce sera au tour du député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles de prendre la parole. Nous nageons dans le pétrole depuis quarante minutes et il serait peut-être bon que nous abordions un autre sujet.

L'INVITATION DU MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN QUANT À L'AMÉNAGEMENT D'UN PIPE-LINE AMÉRICAIN DANS LE NORD

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Le premier ministre suppléant peut-il nous dire si le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien parlait au nom du gouvernement lorsqu'il a, semble-t-il, invité les Américains à venir chez nous pour aménager un pipe-line dans le Grand Nord? S'agissait-il là d'une invitation du gouvernement? Dans l'affirmative, le gouvernement a-t-il changé d'avis à ce sujet?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, avant de pouvoir répondre à cette question, il me faudrait d'abord vérifier ce qu'a dit mon collègue.

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN—LES NÉGOCIATIONS AVEC LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS OU D'AUTRES AUTORITÉS

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, tous les députés reconnaissent avec le premier ministre suppléant que le Canada ne devrait pas construire un pipe-line à travers le Nord comme solution de rechange au pipe-line transalaskien sans tenir, au préalable, des pourparlers et mener une enquête d'envergure, étant donné surtout que la déclaration de M. George Lincoln paraît être une forme raffinée de chantage. Je reviens donc à la question que j'ai posée au premier ministre suppléant: le temps est-il venu de tenir des pourparlers directement au niveau des ministres sur cette question fort importante au lieu de laisser l'affaire entre les mains des hauts fonctionnaires d'ici à ce que le gouvernement américain ait pris une décision?

[M. Woolliams.]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le Parlement du Canada a adopté la loi sur l'Office national de l'énergie, qui autorise cet Office à s'occuper des demandes de construction de pipelines. Le député ne voudrait pas, j'en suis sûr, que le gouvernement canadien intervienne avant que l'Office national de l'énergie ait eu l'occasion d'examiner toute demande de ce genre, car il est capable de tenir compte de tous les éléments qui s'y rapportent.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

PAKISTAN ORIENTAL—LES ENTRETIENS AVEC LES AUTORITÉS INDIENNES ET PAKISTANAISES—L'ENVOI DE SECOURS

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant. A-t-il eu des entretiens avec les représentants des gouvernements de l'Inde et du Pakistan et peut-il nous dire ce qu'il en est de la situation dans le Pakistan oriental ce dernier pays, notamment en ce qui concerne l'acceptation des vivres de secours par les autorités?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, nous avons eu ces derniers jours de nombreux entretiens à plusieurs niveaux sur la situation au Pakistan. Le haut commissaire canadien est depuis quelques jours au Pakistan oriental et il va présenter un compte rendu sous peu. Nous avons aussi été en contact avec d'autres gouvernements qui ont collaboré au développement économique du Pakistan ainsi qu'avec des organismes internationaux comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. La Banque mondiale a un haut représentant à Islamabad. Le gouvernement canadien essaie actuellement d'obtenir rapidement une évaluation raisonnable de la situation. J'ai dit à maintes reprises que nous sommes prêts à envoyer des secours et il nous reste à présent à déterminer comment cette aide peut servir.

Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être prendre un moment pour dire qu'au cours de la fin de semaine, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a lancé un appel pour secourir les réfugiés du Pakistan oriental présentement en Inde. En réponse à cet appel, le gouvernement fait une contribution initiale immédiate par l'entremise de la Croix-Rouge canadienne. Cette contribution servira surtout à acheter des médicaments, et viendra s'ajouter à toute contribution déjà offerte par la Croix-Rouge canadienne. Nous avons communiqué avec l'organisation mondiale pour l'alimentation, et nous espérons pouvoir fournir de l'aide.

M. Macquarrie: Puis-je demander au premier ministre suppléant si les autorités du Pakistan acceptent maintenant l'aide de ces organismes de secours et leur permettent l'accès au Pakistan oriental?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous n'avons reçu aucune requête du gouvernement du Pakistan. J'ai simplement parlé des secours aux réfugiés pakistanais présentement en Inde.